

## L'anticipation et l'opportunité ont contribué à mieux surmonter les aléas climatiques de 2019

La fin d'année approche, l'heure est au bilan. L'année 2019 a été marquée par de forts contrastes climatiques concernant aussi bien les températures que les précipitations (sécheresses, épisodes de canicule, excès d'eau à l'automne).

Au printemps, la pousse de l'herbe a bien démarré avant de ralentir fin avril puis de repartir à la hausse mi-mai. Les fortes températures de juin couplées à une absence de précipitations sur la fin de printemps et durant tout l'été ont limité la pousse de l'herbe. Sur la période comprenant la fin du printemps et l'été, les espèces telles que la luzerne, le dactyle, le lotier, le trèfle blanc et la fétuque élevée ont été plus productives que les ray-grass, ces derniers ayant cessé de produire dès la mi-juin et redémarré seulement début octobre.

Dans les parcelles sur-pâturées, des pâturins communs et des mourons sont entre autres apparus dès début octobre avec le retour des pluies.

Les inter-cultures ont fortement souffert du manque de précipitations ; seules les implantations avec un travail du sol soigné, visant à limiter la perte de réserve utile des sols, ont permis une bonne levée des espèces semées. Dans des conditions de stress hydrique et thermique intenses, le succès de la germination est également lié à la taille des semences : les grosses graines (pois, vesce) germent beaucoup mieux que les petites graines (trèfle d'alexandrie ...).



Pour l'heure, le manque de portance vous contraint à rentrer vos animaux. Toutefois, vos parcelles type ray-grass bien amendées ont une végétation abondante. Sans intervention, la biomasse développée étouffera les repousses au printemps.

Pour anticiper votre saison fourragère 2020, il est donc opportun d'envisager un broyage ou une valorisation de ce matelas végétal avant le redémarrage de la pousse de l'herbe pour booster votre prairie dès le début du printemps. Intervenez dès que la portance de vos sols vous le permettra.



Seul un bon niveau de fertilité permet aux fourragères d'exprimer leur potentiel. L'apport d'engrais de ferme est très favorable pour apporter à coût réduit les éléments nutritionnels indispensables aux plantes. Un apport avant l'hiver est à privilégier (avant le 15 novembre pour les fumiers ou avant le 15 octobre pour les lisiers) mais il pourra à défaut être effectué après le 15 janvier. Par ailleurs, ces apports de matière organique dynamise la vie du sol : « aucun outil agricole ne rivalise avec les vers de terre ».



**On se retrouve l'année prochaine !**

Ce flash Herbe et Fourrages n°45 est le dernier de l'année 2019. En attendant son retour en 2020, l'équipe Herbe et Fourrages CVL vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !